

---

# Quel lien entre Economie Sociale et Solidaire et le Territoire? Le cas de l'Association « Au Fil de l'Eau »

---

Travail commun entre le Parcours  
Environnement, Paysages et  
Territoires et le Parcours  
Développement des Territoires  
- Institut d'Urbanisme de Paris - 2012

---

**Leslie AURIAC - Louis FRAPPIER - Pauline  
ROMEAS - Nicolas TINET**

---

## Sommaire

Introduction.....	3
I - Le territoire et l'Economie Sociale et Solidaire .....	5
A - Economie Sociale et Solidaire .....	5
B - Définition du territoire : La notion d'espace vécu .....	7
II - Association « Au Fil de l'Eau » .....	9
A - Historique, rencontre avec Jean-Louis Achart .....	9
B - Une association aux multiples activités .....	10
III - Une association au service de la construction/création du territoire .....	11
A - L'eau, une ressource structurante pour un territoire ? .....	11
Imaginaire.....	12
Lien social et pertinence.....	13
Un réseau .....	14
B - Des activités transversales qui créent du territoire .....	15
C - Une inscription dans un réseau d'acteurs variés .....	17
CONCLUSION .....	19
BIBLIOGRAPHIE.....	20

## Introduction

La notion de territoire est complexe, notamment lorsqu'elle est appréhendée sous sa dimension économique. Pour l'économie néolibérale, le territoire est souvent réduit au coût qu'il représente. Les territoires sont en concurrence entre eux et caractérisés en termes de forces et de faiblesses (grille de lecture SWOT). L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) serait en revanche une économie territorialisée dans le sens où « *elle considère le territoire non comme une simple opportunité mais comme la base de leur activité et de leur développement* » (Colletis, Gianfaldoni et Richez-Battesti). Le développement des techniques et des moyens de communication, qu'ils soient réels ou virtuels, a contribué à nous détacher petit à petit du territoire dans lequel nous vivons, à nous en affranchir.

On dit souvent que le territoire, c'est la rencontre entre l'homme et son environnement. Dans le cas de l'ESS, il s'agit de redonner du sens à cette notion de territoire, de replacer l'homme au centre de celui-ci. Il est important ne pas parler en termes d'atouts ou de faiblesses mais plutôt d'identité et d'histoire du lieu. Le territoire, dans sa définition la plus simple a une double composante: sociale et spatiale. C'est la rencontre de l'homme avec un espace, un espace qu'il s'approprie et dans lequel il va tenter de s'épanouir. L'Economie Sociale et Solidaire par les valeurs qui la structure (solidarité, entraide, partage, utilité sociale) s'intègre dans cette double composante du territoire. D'une part, en se mettant au service des hommes, d'autre part, en gardant les pieds « sur terre », en s'inscrivant dans un territoire et en se servant de ses caractéristiques sans chercher à les modifier ou à les standardiser.

Pour mieux comprendre ce lien entre ESS et le territoire, nous avons choisi d'étudier l'association « Au Fil de l'Eau » qui propose depuis une trentaine d'années des activités sur la Marne qu'elles soient sportives, récréatives ou encore d'entretien ou de mise en valeur du paysage. Nous avons ainsi rencontré Jean-Louis Achart et Carole Lellouche, respectivement délégué général et chargée de communication de l'association. Nous avons ensuite rencontré Claude qui a bénéficié des formations de l'association pendant un an.

**Dans quelles mesures peut-on dire que l'Economie Sociale et Solidaire, par les ressources qu'elle mobilise, les besoins auxquels elle répond, ou qu'elle suscite, et son inscription dans un réseau d'acteurs, participe-t-elle à la construction du territoire ?**

Dans le « Projet local », Alberto Magnaghi définit la notion de territorialité comme « *la triple relation symbolique, cognitive et pratique que la matérialité des lieux entretient avec l'activité sociale* ». Nous chercherons à savoir en quoi l'économie sociale et solidaire permet de créer cette territorialité.

Pour répondre à ces questions, nous étudierons plus précisément dans une première partie ce que sont l'Economie Sociale et Solidaire d'une part, et le territoire d'autre part. Ces deux termes recouvrent des champs très larges qu'il nous paraît important de mieux définir. Dans une deuxième partie, nous étudierons plus en détail l'association « Au Fil de l'Eau », son histoire et les activités qu'elle propose. Enfin, dans une troisième partie nous chercherons à démontrer comment cette association est un outil de construction du territoire.

# I - Le territoire et l'Economie Sociale et Solidaire

## A - Economie Sociale et Solidaire

---

« C'est une économie non marchande qui a besoin d'avoir des partenariats réels avec des collectivités et des urbanistes. Il s'agit de rendre l'économie aux être humains et non pas l'inverse. L'économie est au service de l'homme et pas le contraire. L'ESS est poly-forme : c'est associatif, c'est mutualiste, entrepreneurial mais sans but lucratif pour rendre service aux personnes. Elle peut avoir plusieurs pistes d'organisation : de la coopérative ouvrière jusqu'à des systèmes associatifs comme le notre avec une hiérarchie. Ceux qui décident, ce ne sont pas les salariés en tant que tel, même s'ils donnent des conseils, mais bien les bénévoles. »

Jean-Louis Achart, Délégué Général de l'Association « Au Fil de l'Eau ».

---

Selon Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, « la modernité s'est caractérisée par un désencastrement de l'économie au sens où l'autorité politique nationale s'est attachée à l'émanciper de nombre de règles qui l'encadraient » (LAVILLE et CATTANI, 2006). Le tournant a lieu dans les années 80 avec l'arrivée au pouvoir de M. Thatcher en Grande-Bretagne et de R. Reagan aux Etats- Unis. C'est l'avènement du néolibéralisme qui consacre les marchés financiers tout-puissants, le libre échange, la levée des restrictions sur les mouvements de capitaux et en mettant en place des réformes fiscales profitant aux plus riches. C'est à cette époque que cette idéologie néolibérale est adoptée par l'ensemble des classes dirigeantes et peu à peu par l'opinion publique. En 2008, la crise des Subprimes qui a déclenché la crise dans laquelle nous sommes, a permis de prendre conscience que l'économie actuelle est abstraite et que nous n'avons plus de prise sur elle. En humanisant l'économie au travers d'expressions grotesques (la dictature des marchés, la réaction de l'économie à telle ou telle décision) et en la dématérialisant par la finance et la spéculation qui l'accompagne, on a aujourd'hui l'impression que l'économie est devenue complètement abstraite. On peut s'enrichir de façon complètement démesurée sans jamais produire aucune richesse. Pendant longtemps, on a cru en un système économique qui permet une « *amélioration sensible en matière de sécurité collective et de revenus individuels* » (Ibid, 2006). On voit bien aujourd'hui que l'économie n'est plus capable d'atteindre cet objectif et que les inégalités se creusent entre les plus riches et les plus pauvres. L'Economie Sociale et Solidaire, par les valeurs qu'elle défend: partage, solidarité, utilité sociale, propose de redonner du sens à cette notion.

L'expression « Economie sociale et solidaire » est née de la contraction entre l'économie sociale d'une part et l'économie solidaire d'autre part. L'économie sociale est plus centrée sur la forme et sur la manière. Elle se caractérise plus par les formes de sa structure que sur sa finalité. Elle existe depuis toujours y compris dans les associations humaines les plus anciennes avec d'innombrables formes de vie associative. Elle a très souvent été réprimée par les pouvoirs en place notamment à cause de sa dimension politique et ne s'est réellement développée qu'en parallèle avec l'émergence d'une véritable liberté d'association. En effet, de par les valeurs qu'elle promeut, l'économie sociale a un discours et une vision politique, elle défend une certaine idée de la vie en société qui n'est toujours pas partagée par tous.

On définit l'économie sociale selon deux composantes. D'une part, par sa forme juridique : on distingue les entreprises coopératives, les organisations associatives et les sociétés de type mutualiste. D'autre part, par les principes qu'elle priorise : « *finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit, autonomie de gestion, contrôle démocratique par les membres, primauté des personnes et de l'objet social sur le capital dans la répartition des excédents* », (LAVILLE et CATTANI, 2006, p.284-285).

L'expression « économie solidaire » est plus récente puisqu'elle apparaît dans les années 80. Bernard Eme et Jean-Louis Laville la définissent comme « *l'ensemble des activités économiques soumis à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel ; elle contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Cette perspective a pour caractéristique d'aborder ces activités, non pas par leur statut (associatif, coopératif, ...) mais par leur double dimension, économique et politique, qui leur confère une originalité* » (LAVILLE et EME, 2006, p.304). Cette définition nous montre qu'en complément d'une économie sociale plutôt définie par sa structure d'organisation, l'économie solidaire se définit davantage par sa finalité et par l'expression de valeurs fortes.

Ces deux expressions permettent ainsi de prendre en compte les différentes dimensions que l'on trouve derrière l'expression « Economie Sociale et Solidaire ».

## **B - Définition du territoire : La notion d'espace vécu**

La notion de territoire est une notion complexe car elle recouvre autant de définitions que de disciplines qui l'abordent. Nous allons essayer de partir d'une définition assez institutionnelle pour aller vers la notion qui nous intéresse davantage dans le cadre de ce travail, la notion de territoire (ou d'espace) vécu.

Blondiaux et Sintomer proposent une première vision du territoire où celui-ci est défini comme étant le cadre de l'action publique. La formation du territoire avait ainsi pour but sa gestion et son administration par les pouvoirs locaux. La décentralisation a encouragé cette approche dans le sens où elle s'est davantage appliquée à développer une relation de proximité. Là où nous parlions de territoire national, on a désormais plus de facilité à parler de local ou de proximité. *« Ce processus a conduit à la création d'un véritable puzzle de territoires dont les pièces ne s'emboîtent pas toujours facilement. Partout en France, l'action publique se territorialise et les décideurs affichent leur volonté de multiplier les procédures de concertation impliquant les acteurs locaux »*, (Blondiaux, Sintomer, 2002, P.35).

Dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, cette approche plus institutionnelle est très intéressante mais nous nous consacrerons davantage à la deuxième approche du territoire, plus sociale. Selon Pierre Alphantery et Bergues Martine, *« il recouvre les diverses formes de rapport à l'espace que les individus et les groupes sociaux ne cessent de produire et de transformer dans le cadre de leurs relations sociales »*, (ALPHANDERY et BERGUES, 2004). Il s'agit ici d'appréhender le territoire sous une forme plus sensitive, plus personnelle et de chercher à comprendre quels processus permettent aux personnes qui l'habitent de s'approprier le territoire. Pour parler de cette dimension du territoire, la notion d'« espace vécu » est intéressante. *« L'espace vécu correspond à la manière dont chaque individu (avec sa part d'imaginaire, les déformations qui viennent de sa culture ou du groupe social auquel il appartient) se représente son espace de vie. L'espace vécu exprime « le rapport existentiel que l'individu socialisé (donc informé et influencé par la sphère sociale) établit avec la terre »* (DI MEO, 1998).

Pour qu'un territoire existe, il a besoin d'être approprié par des populations qui entretiennent des rapports affectifs à un lieu. Le terme d'« espace vécu » n'est pas une notion

en soi, ni même un concept opératoire. Il serait l'image spatialisée composée des espaces des pratiques et usages, pouvant être synonyme de territorialité lorsque ces pratiques livrent et/ou construisent une appropriation (pratiques récréatives, déambulatoires, de micro-mobilité, etc.). Le rapport sensible que nous avons aux espaces est actualisé par de nouveaux types de rapport et notamment de loisirs.

On peut également parler, pour exprimer ce rapport à l'espace, de territoire cognitif. L'ancrage territorial permet, à la fois par des processus interpersonnels et par la connaissance de l'espace physique qui nous entoure, de construire un sentiment d'appartenance de l'individu à son territoire. L'Economie Sociale et Solidaire, que ce soit par la forme de sa structure organisationnelle ou par les activités qu'elle propose, permet de développer ces processus cognitifs d'appartenance au territoire pour l'ensemble des acteurs concernés (habitants et associations). Par sa structure organisationnelle, elle instaure des rapports de réciprocité entre les membres, casse les rapports hiérarchiques et de domination, et crée une solidarité entre les membres qui partagent des valeurs et des principes communs d'organisation. De manière cognitive, les acteurs dont nous parlons développent ainsi un sentiment d'appartenance fort au territoire, sentiment qu'ils vont propager de manière consciente ou non aux autres individus qu'ils côtoient dans leurs pratiques ordinaires.



## II - Association « Au Fil de l'Eau »

### A - Historique, rencontre avec Jean-Louis Achart

« Au Fil de l'Eau » est une « association d'éducation populaire, née en 1982, qui milite pour un accès à tous aux voies d'eau, pour un tourisme fluvial solidaire et durable, en protégeant le patrimoine historique et naturel, sans oublier la dimension humaine qui passe par des actions innovantes respectueuses de l'environnement (navigation douce, passeurs de rives, etc.). A la base, présentée comme un projet global de développement durable des voies d'eau, ses activités se sont considérablement étendues pour aller vers la création de chantiers d'insertion, témoins d'une démarche qui veut allier « *utilité sociale* » et « *protection de l'environnement* ». » (Cf. [www.aufildeleau.eu](http://www.aufildeleau.eu)).

A sa création, l'association prend la forme d'un centre de vacances itinérant sur des petits bateaux durant l'été. Plus tard, la structure s'est régionalisée en créant cinq antennes réparties dans toute la France. Avec le développement des centres de vacances pour les jeunes et la marchandisation des loisirs, la structure est « victime » d'une nouvelle concurrence. Elle décide de stopper les centres de vacances de longue durée dans le sens où elle ne désire pas entrer en concurrence (inadéquation avec les valeurs qu'elle défend) avec les entreprises privées. Elle s'oriente désormais vers de petites activités, liées par des partenariats avec des collectivités. C'est à cette période qu'une recentralisation de l'activité en l'Ile-de-France est décidée. Par ailleurs, c'est une structure qui a toujours fait de l'insertion. Elle a donc été agréée « Atelier/chantier d'insertion ». Ce nouveau dispositif lui permet d'avoir une double compétence « Navigation » et « Accueil du public », et donc de créer des emplois pérennes sur toute l'année.

Nous avons connu cette « initiative » lors d'un colloque sur l'ESS organisé par la MACIF en Novembre. Le délégué général, Jean-Louis Achart était venu présenter cette association. Après 30 ans d'existence, l'association est aujourd'hui reconnue comme un acteur du développement local. Elle participe par exemple au Festival de l'Oh!, évènement hybride organisé conjointement par le Conseil Général du Val de Marne et d'autres types de structures associatives dont « Au Fil de l'Eau » fait partie.

Nous avons rencontrés Jean-Louis Achart et Carole Lellouche dans les bureaux de l'association à Choisy-le-Roi. Le discours de JL Achart est emprunt d'une culture politique forte issue du syndicalisme. Professeur de mathématiques en ZEP depuis une trentaine d'années, il souhaite, par l'intermédiaire de son association, faire de l'éducation populaire autour de la question de l'eau, mais aussi de l'histoire des lieux en faisant découvrir le patrimoine local. Il nous explique également à quel point son association est précaire : elle ne survit aujourd'hui que grâce aux activités qu'elle propose en collaboration avec le Conseil Général du Val-de-Marne et notamment le Festival de l'Oh !, sans lequel elle aurait du mal à survivre.

## **B - Une association aux multiples activités**

Cette structure avant tout sociale joue sur plusieurs tableaux par son volet « chantier d'insertion », « navigation douce », « valorisation du patrimoine », mais aussi celui de « structure sportive de loisirs », et d'« éducation à l'environnement ». Nous avons vu que l'eau est un vecteur physique de territorialisation, mais elle peut aussi être un vecteur impalpable. Le côté physique n'est en fait qu'une partie d'une problématique multisectorielle. Les secteurs que l'association veut mettre en avant sont des zones peu utilisées. Celui de l'apprentissage et plus largement de la connaissance de l'écosystème de la Marne et du territoire constituant les berges en est un exemple. On parle souvent de classes de mer pour les enfants mais il serait tout aussi pertinent d'envisager des journées vertes autour de ces franges aujourd'hui inexploitées.

Cette transversalité des activités et des actions permet de participer à la valorisation du territoire tout en alliant utilité sociale et protection de l'environnement. Toutes ces actions vont dans le sens d'une émergence d'une politique de développement soutenable et les activités proposées permettent d'observer différemment l'environnement afin d'aller vers une découverte d'espaces et de paysages.

### **III - Une association au service de la construction/création du territoire**

#### **A - L'eau, une ressource structurante pour un territoire ?**

Aujourd'hui, le fait de considérer l'eau comme une ressource territoriale autrement que comme une réserve d'eau potable ou de zone de refroidissement ne va pas de soi. Les sociétés se sont majoritairement développées le long des fleuves et rivières, mais s'en sont peu à peu éloignées.

Depuis quelques années, l'eau retrouve sa place centrale au sein des sociétés. Grâce à des questions spécifiquement liées à l'agrément de l'eau dans les centres-villes ou au fret en utilisant les cours d'eau, l'eau revient doucement dans les débats de premier plan. Par extension, la question du rôle de l'eau comme élément fédérateur d'un territoire (y compris dans les consciences) redevient pertinente. Nous étudierons ici la place de l'eau dans les imaginaires, son rôle social ainsi que la création d'un réseau basé sur les cours d'eau.

Traditionnellement et originellement, l'eau était un élément structurant non seulement du paysage mais aussi du développement des villes. Dans le cadre du Val-de-Marne, il est aisé de voir à quel point la Marne a joué ce rôle structurant. En effet, on peut voir sur une photo aérienne que la plupart des villes développées sur ce territoire se sont implantées le long de celle-ci. Plus généralement, quand on prend aujourd'hui une carte de la Région Ile-de-France, on constate la même chose pour un très grand nombre de villes. L'eau, à l'origine, était un moteur de développement et avait plusieurs rôles. Le premier était bien entendu de fournir l'eau potable aux habitants mais cela permettait aussi de relier les différentes villes en créant un réseau. Puis le rôle des cours d'eau a peu à peu été bouleversé, et ce, pour plusieurs raisons. Le réseau routier, plus efficace et plus flexible a remplacé le réseau fluvial qui apparaît aujourd'hui comme un obstacle au développement du réseau routier. Les fleuves et rivières sont appréhendés comme des zones de frontière tout comme les voies de chemin de fer qui scindent les territoires en deux.

Aujourd'hui la gestion de l'eau comme ressource est souvent exclusivement technique. La consommation, le retraitement, la pollution, la répartition ou la distribution sont des aspects importants de la gestion qui éclipsent nécessairement les aspects moins vitaux.

Cet état de fait est d'autant plus développé dans les zones de grandes agglomérations où l'eau est utilisée par tous (populations mais aussi industries) mais les usages ne sont pas forcément compatibles entre eux. Néanmoins, quelques avancées sont cependant à souligner : prenons par exemple le SyAGE, Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres, à cheval sur les départements de l'Essonne et du Val de Marne. Au-delà de ses compétences techniques, ce syndicat a aussi en charge l'aménagement, l'entretien des berges et cours d'eau de son périmètre, la restauration de la continuité écologique, sans oublier la sensibilisation du public sur les questions d'environnement. Tout cela dans le but de revaloriser ce patrimoine fluvial. Ce sont les politiques européennes actuelles qui participent, de par leurs directives, à ce réinvestissement des cours d'eau.

### | *Imaginaire*

Un autre aspect est lié à l'imaginaire. L'eau apparaît comme un élément presque négatif autour de Paris. Il ne nous viendrait pas à l'idée d'organiser une baignade dans les fleuves qui coulent en Ile-de-France. Ils nous semblent trop pollués, trop inaccessibles. Aujourd'hui, l'eau de loisir est plus souvent associée aux océans bordant le pays qu'aux fleuves qui le traversent, et parler de l'Atlantique fait plus rêver que de parler de la Marne.

On retrouve cependant l'agrément de l'eau au cœur de nos villes par les quais qui sont de plus en plus réaménagés. Ici, l'eau est maîtrisée et contrôlée. Les berges sont bétonnées et l'on regarde l'eau sans s'y baigner.

Le propos de l'association est bien entendu de renverser cet état de fait et de combattre l'image négative de l'eau francilienne. La découverte de l'eau et des écosystèmes est un travail d'éducation avant tout mais cela agit aussi sur l'image de l'élément. Il s'agit d'un travail à plusieurs échelles temporelles. La première, courte, initie et éduque. La deuxième, longue, participe à l'assimilation de ces berges et de cet élément comme faisant partie du cadre de vie que l'on souhaite transmettre à ses amis, parents ou enfants.

Travailler sur un territoire comme celui de la Marne n'est pas anodin. Comme évoqué plus tôt dans ce travail, cette rivière est riche d'un passé en lien avec l'eau (comme les guinguettes ou les peintres impressionnistes, pour ne citer que peu d'exemples). Cette association permet aussi de faire vivre ce passé sous d'autres formes et de le transmettre par la suite.

### | *Lien social et pertinence*

Aujourd'hui, des associations comme « Au Fil de l'Eau » y voient donc un autre aspect que celui purement fonctionnel. Le but est d'utiliser l'eau comme lien social en relation avec le territoire du Val-de-Marne.

Le territoire en lui-même est déjà unique. Outre son histoire, il n'est pas structuré autour d'un EPCI fort. Beaucoup de communes sur le terrain d'action de l'association revendiquent une certaine indépendance. A ce titre, des associations comme « Au Fil de l'Eau » tissent des solidarités qui n'existent pas encore entre ces communes.

A travers les différentes actions menées par l'association, celle-ci trouve sa pertinence en utilisant l'eau comme passe-muraille. Cette légitimité est acquise par le médium Marne qui ne s'arrête pas aux frontières communales. L'autre légitimité est celle de la Marne qui d'emblée impose un imaginaire fécond et une certaine sensation d'appartenance aux habitants. Une telle association n'aurait peut-être pas eu le même succès dans d'autres départements. Il y a un lien étroit entre les actions menées, le territoire et la Marne. Le propos de l'association sortant des sentiers battus, le territoire de la Marne déjà structuré autour d'une identité, semblait idéal pour aller au-delà. L'enjeu devient ici de ne plus séparer un territoire de ses ressources fluviales.

Pour se faire, cela passe par de multiples actions de sensibilisation qui vont permettre une réappropriation de ces espaces que sont les berges, les cours d'eau, etc. Pour Claude, ancien bénévole de l'association qui a bénéficié des formations proposées par celle-ci [ « *Au sein de l'association, j'ai passé mon permis bateau, mon brevet de secourisme, mon ASP (attestation spéciale passager) pendant les six premiers mois* »], il s'agit « *d'amener les gens à mieux connaître leur territoire et la nature pour pouvoir mieux la respecter. Les gens ne se rendent pas compte que l'eau est un trésor. Que sans eau, on est foutu. D'où l'importance de la sensibilisation.* »

Pour JL Achart, « *quand les gens sont sur le bateau et qu'ils redécouvrent le martin pêcheur à 8km de Paris, ou le ragondin, les berges naturelles par rapport aux artificielles, c'est de la réappropriation.* »

## | *Un réseau*

Avant de faire territoire, l'eau fait réseau. Les fleuves retrouvent plus ou moins leur rôle en tant que médium de communication. On sait aujourd'hui que l'on peut utiliser ce réseau en logistique à des degrés divers. L'approvisionnement d'un certain nombre de centrales à béton se fait par voie fluviale par exemple. Outre le fait que ce réseau est loin d'être saturé contrairement à la route, écologiquement parlant, il est tout à fait bénéfique de faire appel aux barges de transport. A ce titre et dans le cadre des politiques de développement durable, l'eau pourrait trouver une place importante dans les politiques d'aménagement du territoire.

Plutôt que de voir l'eau (et la Marne dans notre cas) comme une frontière, on peut y voir au contraire un réseau inaliénable (ou presque) desservant le cœur de ces agglomérations originellement formées autour. On entend aujourd'hui de plus en plus parler des projets de transports fluviaux qui relieraient différentes agglomérations entre elles par les cours d'eau. Ces initiatives ne se sont pas avérées viables économiquement jusqu'à présent mais les projets et les envies sont toujours présents.

L'introduction de ce moyen de transport sera longue à mettre en place et la viabilité économique ne sera probablement pas atteinte avant un certain temps. Néanmoins peut-être qu'un effet d'appel aura lieu et les utilisateurs potentiels introduiront ainsi dans leur choix ce moyen de transport à l'égal de leur voiture ou de leur bicyclette.

L'association, par ses actions, cherche à donner une nouvelle image aux rivières qui traversent les agglomérations. Ces dernières qui constituent trop souvent une frontière provoquant des divisions sociales au sein d'un territoire, empêchant les riverains de profiter et de partager ce patrimoine commun doivent être repensées. Repensées notamment par une autre manière de mailler le territoire et par une autre manière de se déplacer. C'est l'exemple de la mise en place de passeurs de rives qui permet de créer un lien social fort entre les deux rives d'un cours d'eau.

On pourrait se poser la question de la pertinence d'une échelle réduite sur les transports. Cependant, le réseau tel qu'il est aujourd'hui, favorise la polarisation du fonctionnement de la région autour de Paris et des grands pôles. Avec le projet "arc express" on commence déjà à induire un fonctionnement plus axé sur du réseau. Avec l'échelle des transports fluviaux et locaux, on permet aussi à des activités économiques de pouvoir s'adresser au local. On retrouve en fait une échelle appropriable par l'individu. Développer les moyens de transport est un des leviers dans le développement du territoire. A l'échelle de

quelques communes, des associations de transport comme « Au Fil de l'Eau » permettent à des entreprises de viser une main d'œuvre locale.

Développer un maillage plus fin et peut être plus adapté aux besoins directs des habitants est tout à fait pertinent dans une optique de développement local. Mais c'est aussi tout à fait juste dans le cas d'une réappropriation du territoire. Le transport et la vie dans le territoire en Ile-de-France est presque désincarné aujourd'hui. Une certaine uniformisation prend place dans les habitudes de vie et de transport. Des initiatives comme « Au Fil de l'Eau » permettent une réappropriation de nos espaces de vie, un retour à une échelle humaine, au cœur des préoccupations des personnes, et ce, grâce à cette ressource « eau ».

## **B - Des activités transversales qui créent du territoire**

Nous cherchons ici à comprendre comment l'économie sociale s'inscrit dans un territoire (au sens d'espace socialisé et approprié par ses habitants) et, en retour, comment les sociétés locales produisent du territoire par le biais de l'économie sociale.

Selon JL Achart, l'association s'intègre pleinement dans le champ de l'ESS par les activités et services qu'elle propose au grand public. Elle se caractérise par une multiplicité des approches grâce à la philosophie des acteurs qui la composent (des défenseurs de l'environnement, des partisans de l'éducation populaire, des militants politiques et syndicaux). L'association se trouve donc à l'intersection entre les enjeux des populations et ceux du territoire. Les membres de l'association se positionnent comme des accompagnateurs car pour eux, la découverte et la réappropriation doivent être accompagnées. Le développement territorial passe à la fois par des actions, de la conviction, de l'échange et du lien social.

Dans Les chantiers de l'économie sociale et solidaire, N. Semmoud & H. Mainet proposent d'analyser les associations du secteur de l'ESS selon quatre catégories : structures sociales (solidarité et lutte contre l'isolement), association à caractère économique (au cours du développement local), association de valorisation du patrimoine (identité et appartenance territoriale), structures sportives et de loisirs (action sur l'image) (SEMMOUD et MAINET, 2005, p. 183-184). Un des intérêts à étudier « Au Fil de l'Eau » se traduisait par son intégration de manière transversale à ces quatre champs. De part sa dimension globale, elle

agit sur son territoire et un grand nombre d'acteurs qui la compose travaillent dans les champs du social, de l'environnement, du sport, du tourisme, etc.

- Tout d'abord, l'association est considérée comme une structure sociale grâce aux chantiers d'insertion mis en place pour former les personnes en difficulté, en situation d'exclusion sociale et professionnelle aux métiers de l'animation et de la navigation. Elle est ainsi membre du réseau « Chantier Ecole » et anime deux chantiers d'insertion : chantier « navigation douce et écorives » et chantier « passeur de rives et entretien des berges ». Au sein de ce dispositif, les bénéficiaires peuvent participer à des cycles de formation (permis fluviaux, prévention secours civique de risque 1, etc.) mais l'enjeu fondamental reste la réinsertion professionnelle et la reprise en main, que l'association illustre avec les termes « *se former, se reconstruire, ré-apprendre* ».
- Ensuite, le caractère économique de l'association repose sur les passeurs de rives, des navettes fluviales permettant de relier les deux rives de la Marne, proposant une offre alternative aux transports polluants et permettant l'insertion professionnelle. Un des objectifs de l'association est aussi de mettre en visibilité ces modes de transport alternatifs pour faciliter leur reproductibilité à une échelle plus large.
- L'aspect “valorisation du patrimoine” est éminemment présent au sein de l'association. Cette valorisation s'illustre de façon concrète avec les actions de revégétalisation et de nettoyage des berges, de ramassage des déchets flottants ; mais pas seulement. L'enjeu est autre : la réappropriation paysagère et territoriale passe par ces circuits de navigation. Les salariés sont eux-mêmes formés à sensibiliser le public, à la fois sur les questions écologiques et environnementales mais aussi sur le patrimoine naturel et fluvial des cours d'eaux.
- Enfin, « Au Fil de l'Eau » rentre aussi dans la catégorie des associations « de loisir ». Les adhérents et le public peuvent ainsi participer à des initiations à la voile, ainsi qu'à des promenades fluviales. Les enjeux s'analysent ici en matière d'image, par la valorisation de l'image d'un territoire dynamique, la fabrication d'une identité locale se basant sur ces cours d'eaux. L'autre enjeu est la production ou le renforcement du



lien social. Le lien avec l'ESS n'est alors pas direct, tout comme les retombées, davantage informelles ou symboliques.

Il est donc intéressant d'identifier les processus de territorialisation, sachant que « *les dynamiques de développement local ne sont pas dissociables des rapports matériels, symboliques, affectifs, des sociétés à leurs territoires* » (SEMMOUD et MAINET, 2005, p.180). Ici, ces diverses activités présentent toutes un ancrage certain au territoire. Cela peut être le territoire physique du site mais aussi le territoire vivant et dynamique lié aux personnes qui participent aux chantiers de réinsertion. C'est aussi justement ce deuxième aspect qui constitue la véritable force de l'Economie Sociale et Solidaire. La création et l'entretien du réseau d'hommes et de femmes reliés entre eux par cette association est la chance et peut être un des principaux bienfaits de ces associations.

## C - Une inscription dans un réseau d'acteurs variés

« Au Fil de l'Eau » s'est donc constituée un réseau d'acteurs variés : associations, collectivités publiques et fondations privées, débouchant sur des enjeux divers. Elle est ainsi en relation avec l'association « Espaces », localisée à Issy-les-Moulineaux. Dans la même perspective qu' « Au Fil de l'Eau », l'enjeu de cette association est de « *redonner vie aux friches industrielles et aux milieux naturels du Val de Seine laissés à l'abandon et créer des emplois* » (Cf. <http://www.association-espaces.org/>). Ce partenariat permet le partage d'expérience, comme nous le confie JL Achart : « *Ils nous ont appris des choses sur tout ce qui relève des chantiers des rivières et nous, on leur apprend sur tout ce qui est de la navigation* ».

Il n'a malheureusement pas été possible de convenir d'un entretien avec des représentants du Conseil Général du Val-de-Marne, malgré de nombreux efforts. L'objectif était de comprendre quelle était leur politique d'Economie Sociale et Solidaire dans le département, leurs objectifs et les principales actions menées ; mais surtout d'analyser leur lien avec l'association. JL Achart nous a cependant livré quelques éléments sur ce fort partenariat, indispensable à la structure. Les fonds de l'association résultent en effet pour la majorité de commandes publiques liées à des prestations, comme le nettoyage de flottants ou des croisières pédagogiques. L'idéal selon lui, serait que les politiques publiques annuelles

liées aux structures de l'ESS s'étalent sur cinq ans afin de mieux prendre en compte leurs besoins et ceux des populations. Enfin, face à la diminution des subventions publiques de fonctionnement, l'association est soutenue par des fondations privées : « *on a eu Vivendi dans le temps, là on a eu Vinci dans le cadre de l'insertion* ». C'est donc une association qui reste fragile car fortement dépendante de commandes publiques et d'événements-phares mais ponctuels, comme le Festival de l'Oh.

En effet, tous les ans a lieu cet évènement qui a pour principale motivation d'« *associer le plus large public aux grandes questions de l'eau et de l'environnement* » (Cf. présentation du Festival de l'Oh sur : <http://projaide.cg94.fr/node/1896>), dans un département qui, comme nous l'avons vu plus haut, a construit son identité territoriale autour de la Marne. Cette année, le thème de la crue et la vie du fleuve est mis à l'honneur. Aux habituelles activités nautiques et navigations sur la Seine et la Marne sont proposées de nombreuses animations : « *Au programme, sur une dizaine d'escales, des créations sur l'eau, avec le Carnaval de l'Oh!, des spectacles sur les berges inspirés des désordres de l'eau, des débats pour discuter des risques environnementaux, des Maisons de l'eau pour aborder de front la question des crues* » (Cf. <http://festival-oh.cg94.fr/>).

A la naissance du Festival de l'Oh en 2000, « Au Fil de l'Eau » était associée aux collectivités pour l'élaboration des premiers documents pédagogiques, servant de support à la mise en place de la manifestation. Désormais, leur rôle se limite à l'organisation de balades fluviales et pédagogiques et à la contribution aux spectacles. Le Festival de l'Oh reste cependant un élément-phare pour l'association. Il lui apporte ainsi une large visibilité, à la fois à l'égard des habitants et usagers du Val-de-Marne mais aussi avec la rencontre entre associations et la possible création de partenariats. Enfin, la visibilité est évidemment institutionnelle et reste un élément indispensable pour l'association. Comme l'admet JL Achart, « *Si le CG94 arrête le Festival, on est mort. C'est notre plus grosse commande publique* ».

## CONCLUSION

Ainsi, à travers les activités d' « Au Fil de l'Eau », on assiste à une évolution du territoire. Comme le reprennent N. Semmoud et H. Mainet, « *le territoire apparaît comme de l'espace investi, approprié, qualifié, nommé, « produit » par la pratique quotidienne qui est faite d'activités, de perceptions, de mémoire, de symboles* », (p.190, d'après Raymond Henri, 1988). On constate ainsi les prémices d'un processus de construction d'une culture commune du territoire et de ses spécificités qui renvoient à la question de l'identité.

On observe un « *noyau dur constitué des personnes conscientes des enjeux sociaux de leur milieu rural fragile, qui arrive à dynamiser le territoire* ». En outre, il semble que le « *rôle des logiques politiques des élus, qui permet très largement d'expliquer la dynamique territoriale, l'innovation sociale dans ces espaces fragilisés et la cohésion du tissu associatif* » est un élément fondamental.

Plus largement, ces associations sont sensiblement dépendantes de la coopération et de l'aide des institutions. Elles « *jouent clairement un rôle d'impulseur et de facilitateur de la dynamique économique locale en organisant des manifestations d'envergure (Le Festival de l'Oh ! par exemple) et en aidant les entreprises locales* » (p.189).

Du lien entre les économies sociales et solidaires et les pouvoirs publics découle peut être une interdépendance à double tranchant. Si les pouvoirs publics aident grandement au développement des associations, il faut, afin de garantir une certaine indépendance, que ces associations ne soient pas entièrement dépendantes économiquement des subventions publiques.

Par ailleurs, le second risque est que les pouvoirs publics se déchargent d'une partie de leur prérogatives sur ces économies sociales, solidaires mais surtout fragiles et utilisant beaucoup de bénévoles. Alors que les citoyens pourraient bénéficier d'un service stable, pérenne et professionnalisé, ces actions solidaires sont externalisées à moindre coût.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- DI MEO G., *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 1998.
- GUIGUE B., *L'économie solidaire, alternative ou palliatif ?*, L'Harmattan 2001.
- LAVILLE J-L. et CATTANI A-D. (sous la dir. de), *Dictionnaire de l'autre économie*, Editions Desclée de Brouwer, 2006.
- NDIAYE A., *Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, 2011, L'Harmattan, coll. Animation et territoires.

### Articles

- ALPHANDERY P. et BEGUES M., « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, 2004, p. 5-12.
- ARTIS A., DEMOUSTIER D. et PUISSANT E., “Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées”. *Article présenté dans le cadre d'un colloque, organisé en Novembre 2008 à Nantes : “ESS, nouvelles pratiques et dynamiques territoriales”*.
- BUTON S., *La territorialisation de l'économie*, Mai 2006, Université de la Rochelle.
- COLLETIS G., GIANFALDONI P. et RICHEZ-BATTESTI N., “Economie sociale et solidaire, territoires et proximité”, *RECMA - Revue Internationale de l'économie sociale. n°296, p.8-23*.
- DEMOUSTIER D. et RICHEZ-BATTESTI N., “Introduction. Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire”. *Géographie, économie et société. 2010/1. Vol 12. P. 5-14*.
- SEMMOUD N. et MAINET H., « Utilité sociale et enjeux territoriaux du tissu associatif ambertois », in AMINTAS A., GOUZIEN A., PERROT P., *Les chantiers de l'économie sociale et solidaire*, acte du colloque des 10-11 avril 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Des Sociétés », 2005, pp. 179-193.